

FRANÇOISE DUMONT,
présidente de la LDH

La solidarité ne

Ilest des photos qui marquent leur époque et l'émotion suscitée par certaines d'entre elles est décuplée lorsqu'il s'agit d'un enfant. On se souvient de la photo du petit garçon juif sortant mains en l'air du ghetto de Varsovie ou celle de cette petite fille horriblement brûlée par un bombardement au napalm pendant la guerre du Vietnam. L'une comme l'autre, ces photos ont fait le tour du monde et sont devenues emblématiques de ce qu'il est convenu d'appeler « la folie des hommes ». La publication de la photo d'un enfant de 3 ans échoué sur une plage du sud de la Turquie a légitimement ému et le débat sur l'opportunité de la publier semble complètement vain dans la mesure où l'omnipuissance des réseaux sociaux rendait inévitable sa diffusion dans un temps record. Cet enfant n'était pas la première victime des naufrages, et depuis cette macabre découverte, d'autres enfants se sont noyés. Ces morts n'ont pourtant pas fait les gros titres : on n'a pas d'image...

A écouter les politiques et les médias, la découverte du corps du petit Aylan aurait mis en évidence l'ampleur du drame vécu par le peuple syrien. Si tel est le cas, la cécité politique et médiatique est sidérante. C'est oublier les avertissements lancés en juillet par le Haut-Commissariat aux réfugiés (HCR), lorsque celui-ci affirmait notamment que nous étions en présence de « *la plus importante population de réfugiés générée par un seul conflit en une génération* ». C'est oublier aussi la réalité des chiffres : il y a aujourd'hui plus de quatre millions de réfugiés syriens dans les pays voisins de la Syrie et plus de sept millions de personnes déplacées à l'intérieur de la Syrie. En fait, tout le monde savait, notamment grâce aux remarquables reportages de journalistes comme Florence Aubenas ou Jonathan Littell, et rien de tout cela n'était

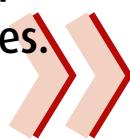
imprévisible. Mais la majorité des pays européens espérait simplement pouvoir continuer à cantonner les réfugiés, qu'ils soient syriens, irakiens ou érythréens, dans les pays voisins ou dans les pays qui en recevaient le plus, en particulier l'Italie et la Grèce. Pour cela, il fallait renforcer les contrôles aux frontières de l'Europe. Ce discours de fermeté était « *la chose du monde la mieux partagée* », sauf qu'il n'y avait là ni bon sens cartésien ni solidarité. Cela s'est vérifié quand en juin, Jean-Claude Juncker a proposé de répartir ces réfugiés dans les différents pays de l'Union européenne, selon un certain nombre de critères prenant en compte la situation de chaque pays. La réponse n'a pas tardé à se faire entendre : refus catégorique de la plupart des pays, France comprise, la Hongrie se mettant même à dérouler des kilomètres de barbelés. L'Europe a ainsi dévoilé ce qu'elle est devenue, avec l'approbation ou sous la pression directe d'une partie de ses citoyens : une coalition de pays rivalisant d'égoïsmes, quand ce n'est pas de xénophobie, alors que les fermetures de frontières se succèdent, tant les Etats européens sont incapables de s'entendre sur des décisions à la hauteur des enjeux.

Un effort d'accueil très insuffisant

Dans l'opinion publique, la diffusion de la photo du petit Aylan a sans doute fait bouger les lignes et, sur le plan politique, elle a enclenché de subites conversions à l'humanisme, à droite comme à gauche. Les discours présentant la France comme un pays qui a toujours été ouvert au monde ont fleuri, masquant une réalité historique plus contradictoire, moins conforme à une sorte de roman national idéologique et idyllique. Si beaucoup de Français ont su faire preuve



Il nous faut affirmer haut et fort que l'asile est un droit non négociable. Le nier, c'est mettre notre propre avenir en péril et renoncer aux idéaux sur lesquels la France et l'Europe se sont construites.



se divise pas

de solidarité dans des moments dramatiques, n'oublions pas ces milliers de républicains espagnols qui furent «accueillis» dans des camps qu'ils durent eux-mêmes construire.

Les familles étaient séparées, les camps étaient entourés de barbelés et surveillés par des gardes mobiles... Plus près de nous, les conditions d'accueil faites aux migrants à Calais n'ont cessé de plonger ceux-ci dans des conditions de vie inhumaines et dégradantes et le gouvernement ne prévoit pour eux qu'un nouveau campement, alors même que la France a la capacité logistique et économique de proposer des mises à l'abri dans des dispositifs en dur.

La France va donc accueillir quelque trente mille réfugiés et son soutien à un dispositif obligatoire et permanent de relocalisation est à saluer. Comparée aux soixante-six millions d'habitants que compte la France, l'effort d'accueil reste modeste puisqu'il serait l'équivalent de 0,05 % de sa population. On est évidemment loin de l'invasion décrite par certains médias ou certains (ir)responsables politiques. Il reste maintenant à accueillir dignement ces réfugiés, à leur permettre d'acquérir rapidement le statut de réfugié, d'accéder à l'emploi, au logement, aux prestations sociales auxquelles ils auront droit. C'est évidemment un défi qui suppose une volonté politique dégagée de vues électoralistes à court terme. La proximité des élections régionales et présidentielle est, sur ce plan, un vrai danger.

Le dispositif en faveur des réfugiés syriens ne doit pas non plus aboutir à un tri entre «réfugiés légitimes» et «migrants illégitimes». Les propositions fusent quant aux critères qui pourraient permettre ce tri. Sans vergogne, sans doute parce qu'ils sont «décomplexés», certains maires ont proposé que la sélection se fasse sur

des bases religieuses. Ces positions restent heureusement marginales mais suffisent à souligner la banalisation de l'islamophobie en France. Outre qu'elles sont contraires à la Constitution française qui n'admet aucune distinction fondée sur l'appartenance religieuse, elles indiquent que le rejet de l'islam fait désormais partie de la sphère du «légitime» dans le débat politique.

Il n'y a pas à distinguer entre «catégories»

La situation d'urgence liée à l'ampleur du drame syrien ne doit pas non plus faire que la demande de protection de certaines catégories de migrants soit d'emblée rejetée. La complexité croissante des causes de départ rend de plus en plus difficile la distinction entre asile «politique» et asile «économique». Rejeter ceux qui sont déjà plongés dans une extrême précarité parce qu'ils seraient «pauvres» et non «réfugiés» n'est pas acceptable. La distinction entre ces catégories est d'autant plus arbitraire que l'implication de la communauté internationale dans certains conflits conjuguée avec une mondialisation «sauvage», tend à transformer les zones de paupérisation en zones de guerre et réciproquement.

Il nous faut affirmer haut et fort que l'asile est un droit non négociable. Le nier, c'est mettre notre propre avenir en péril et renoncer aux idéaux sur lesquels la France et l'Europe se sont construites. Mais il nous faut répéter que la solidarité ne se divise pas, que nous sommes de la même humanité que ces femmes, ces hommes et ces enfants qui fuient la guerre et la misère. Pour tous ceux-là, la seule conduite digne, c'est celle fondée sur l'accueil et le respect des droits fondamentaux. ●